



LA PLAINE DES PALMISTES



club vélo palmyrainois



REGLEMENT PARTICULIER

VTT X- COUNTRY DE LA PLAINE DES PALMISTES2^{ème} Manche – COUPE DE LA REUNION DE VTT-XCO 2020

Dimanche 09 Février 2020

Lieu : Site du Bassin Cadet (Avenue du Stade) – LA PLAINE DES PALMISTES

Circuit de 4,200km

HORAIRES ET CATEGORIES :

Reconnaissance libre de 06H30

07H00 : Accueil des participants et Emargement

Aucune reconnaissance ne sera mise en place par l'organisation

Circuit Spécifique Jeunes (Petit Circuit) :

08H00 :				
Pré-licenciés	T	5 à 8min		
Poussins	T	8 à 12min		
Pupilles	T	12 à 20min		
Benjamins	T	20 à 25min		
09H35	VAE	5T		
09H38	Minimes (G)	3T		
09H39	Dames Juniors-Séniors	3T		
09H39	Dames Minimes-Cadettes	2T		
11H15	Hommes, Espoirs, Masters 1	6T		
	Juniors	5T		
11H18	Masters 2-3	5T		
	Cadets	4T		

Mise en grille : 15 mn avant chaque départ.

Remise des récompenses à la fin des épreuves pour toutes les catégories.

MONTANT DES ENGAGEMENTS :

- Licenciés FFC : 12€, +25€ / plaque (avec Puce Electronique) si oubli
 - Pré-licenciés, Poussins, Pupilles, Benjamins : 6€
 - Non licenciés /OPEN (18+) : 25€ (soit 20€+5€ de caution de plaque). Certificat médical de moins de 1 an obligatoire.
- Transmettre : Nom, Prénom, Date Naissance, Téléphone, Adresse Postale.
- Les Non Licenciés courent dans leur catégorie d'âge
Les Non Licenciés VAE courent pour le scratch VAE.
- Tout licencié ayant oublié sa Plaque de Cintre 2020 (N° attribué lors des différentes épreuves 2020) devra payer 25€ pour l'acquisition d'une nouvelle (Plaque avec Puce Electronique).

Inscriptions obligatoires sur : www.webservices.re avant le vendredi 07.02.2020 – 12H00.

Pour les non licenciés : uniquement les coureurs non licenciés en 2019 et avant.

*Rappel : Tout coureur doit connaître le règlement de la coupe régionale XC. Tout compétiteur qui prend part à une épreuve doit utiliser du matériel et un équipement de sécurité conformes aux normes en vigueur.**Aucune reconnaissance n'est autorisée sur le parcours pendant les épreuves.*

LES ZONES DE DEPANNAGE et DE RAVITAILLEMENT seront identifiées

ARBITRES : AUTALE Angélique, TEZA Fabien, GOULJAR Eddy, FURCY Jean Marie.

Arbitre Adjoint : ESPARON Gianni.

Organisateur : Club Vélo Palmyrainois – Contacter : Ulysse ROBERT 0692 82 38 89

Tout coureur lauréat d'une récompense doit obligatoirement être présent au protocole.
En cas d'absence il n'y aura aucune possibilité de récupérer une récompense après l'épreuve.**L'Organisation de réserve le droit de toute modification.**Coupe de La Réunion de VTT-XC 2020 : le classement final se fera sur 08 courses (07 manches + 01 championnat).
Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation Fédérale (FFC).**BONNE COURSE A TOUS**